

Recommandations et suggestions de l'Ambassade des Pigeons pour une Gestion éthique, transparente et durable des effectifs de pigeons à PARIS, grâce à la méthode du pigeonnier dit « contraceptif »

(destinées à la Mission ANIMAUX de la Ville de PARIS)

I. Généralités à propos du dispositif pigeonniers

Selon l'Ambassade des pigeons, la méthode du pigeonnier dit « contraceptif » est la meilleure pour gérer les effectifs de ces oiseaux et, en même temps, circonscrire leurs fientes (les pigeons faisant principalement leur fientes là où ils dorment, on ôtera celles-ci en une fois lors du passage hebdomadaire dans le pigeonnier). Cependant, nous n'excluons pas de recourir parallèlement à la distribution de graines contraceptives dans les points « chauds » de la capitale, le temps de faire installer des pigeonniers en nombre suffisant et afin de maîtriser le nourrissage sauvage (certaines villes l'ont fait ou le font encore : ce sont des bénévoles, nourrisseurs pour la plupart qui distribuent ces graines (Ornistéryl), achetées et stockées dans un local municipal). L'Ambassade des pigeons rejette catégoriquement la stérilisation chirurgicale des pigeons à moins d'utiliser un appareil à gaz, apte à anesthésier les viscères de ces oiseaux. Interventions effectuées alors exclusivement par des vétérinaires.

Le rôle d'un pigeonnier est (devrait être) d'attirer vers lui 100 à 150 pigeons (contenant généralement recommandé) qui posent un problème aux riverains dans un rayon de 300 à 400 mètres.

Il existe plusieurs modèles de pigeonniers (1 pied, 4 pieds, pigeonnier de toit, sur ou sous les toits).

Le coût d'un pigeonnier varie selon qu'il est construit par une entreprise ou bien « en interne » par un menuisier, employé d'une mairie, un artisan local, une Régie de quartier (faisant travailler des personnes en insertion), des élèves de lycées professionnels, etc...

Exemples chiffrés : les 12 pigeonniers de Paris installés entre 2007 et 2010 (suite au pigeonnier expérimental inauguré en mars 2003 que nous devons à Nadia Fontenaille et à l'entreprise SREP) ont coûté bien cher : 20.000 euros pièce, pour un contenant d'à peine 90 pigeons (90 casiers pour 1 pigeon chacun) mais il est vrai qu'ils sont de très belle qualité. Un pigeonnier à 4 pieds, tel celui que nous avons vu en 2014 à GENCAY (Vienne) - où nous nous sommes déplacés pour féliciter la mairie - et qui a été construit par un artisan local, est revenu à 7.000 euros, tout compris. Il a été conçu pour accueillir quelque 150 pigeons (voir reportage sur notre site)

Le grand pigeonier octogonal également visité (le projet) en 2012 à BETHUNE est revenu moins cher car il était construit par un employé de cette mairie. A signaler que ces deux pigeoniers ont servi de modèles à plusieurs mairies que nous avons rencontrées.

Enfin, même si la Mairie de Paris semble rejeter l'idée des pigeonniers de toit (arguments invoqués : le refus certain des Bâtiments de France et enfin le prix du m2 dans notre capitale), que ceux-ci soient sur ou bien sous un toit, nous continuons à les recommander aux mairies qui sollicitent notre expertise (Saint-Etienne, Pau, Auxerre, Gien, Romilly sur Seine, Troyes, entre autres). Ils présentent en effet de très nombreux avantages : moindre confinement des pigeons et coût moins élevé que les pigeoniers sur pied(s). Le pigeonier sous le toit d'un bâtiment que nous avons fait installer à l'ENVA, à la demande du Professeur Courreau et de la Direction de cette prestigieuse Ecole nous est revenu à peine à 2.000 euros. Il est vrai que les bénévoles qui l'ont construit nous ont fait cadeau de leur main d'œuvre !. Ce pigeonier a démarré à la Noël 2014. Je m'étais inspirée pour ce projet du modèle de pigeoniers « de toit », - ici, sous un toit - que j'avais visités en Allemagne en août 2011.

Ce pigeonier a déjà fait des sosies, en particulier en Alsace. A l'ENVA, notre objectif semble avoir été atteint : moins de plaintes concernant les pigeons et même on note un regain d'intérêt pour ces oiseaux.

Mettre des pigeoniers, cela veut dire les construire, les entretenir mais aussi avant tout choisir un bon emplacement. : pas trop près d'habitations, pas loin des colonies gênantes, sous-sol sans « réseaux » (voir avec voirie), pas près d'aires de jeux pour enfants ou d'écoles, svp : pas inclus dans un espace canin (75011) ou près de sanisettes (75020) ! Arbres et point d'eau à proximité.

Quelque soit le modèle adopté, on veillera à respecter les dimensions et les matériaux recommandés par les professionnels (voir n/ livret technique puis notre synthèse pour le pigeonier de l'ENVA) et surtout, on s'attachera à protéger le pigeonier de l'éventuelle intrusion de prédateurs (rats, fouines et chats), les pigeoniers sur un pied central en métal étant de ce point de vue les plus performants, hélas étant aussi les plus petits des pigeoniers sur pied(s)

Mesures parallèles impératives :

- Repérage des nids alentour, retrait de ceux-ci dans un rayon de 300m une fois le pigeonier posé.

- Protection du bâti (câbles sur ressort) alentour, là où les pigeons ne doivent plus se poser. Cela peut se faire en plusieurs étapes.

- Informations riverains (large suite à nos campagnes d'information depuis 2004) :

. Dédiaboliser pigeons, rétablir vérités (maladies non transmissibles, sort des pigeons : leur gazage, l'origine de leurs moignons) puis parler de leurs prouesses...

. Expliquer la méthode du pigeonier, stérilisation des œufs.

. Réguler nourrissage sauvage (fournir des graines contraceptives ?)

- . Interdiction absolue de jeter à manger (pain très mauvais car trop salé, fermentation amidon, pauvre en nutriments) au pied des pigeonniers, préciser que les pigeons sont granivores et qu'on leur donnera des graines dans le pigeonnier, une fois par semaine. Et en quantité suffisante.
- . Nettoyer autour des pigeonniers, pour l'image de ces derniers.
- . Prévoir Animations par personnes connaissant très bien les pigeons.
- . Information large par voie de presse concernant le projet et l'expérience parisienne.

II. Suggestions de l'Ambassade des pigeons

Si la Ville de Paris a cessé de recourir aux captures suivies de mises à mort des pigeons vers 2006-2007, tel n'est pas le cas de nombreuses résidences privées (bailleurs sociaux, résidences HLM) et de multiples enclaves nationales (gares SNCF, hôpitaux, écoles, partie du Bois de Vincennes, organismes tels que CNAM). Le Centre Pompidou, lui, a cessé de recourir aux captures de pigeons (depuis février 2006, grâce à nous. Courrier en notre possession et voir le film LA PAROLE AUX PIGEONS sur notre site).

=> **Actions** : a) Négocier l'**arrêt des captures** dans tous ces lieux car la création de vides écologiques incite les pigeons survivants à se reproduire davantage alors que nous voulons au contraire réguler leurs effectifs de manière éthique et durable = question de logique et de cohérence.

b) Tenter l'**expérience d'une gestion des effectifs de pigeons, selon l'Ambassade des pigeons, dans le GRAND-EST de Paris**, impliquant les mairies d'arrondissement suivantes, déjà rencontrées et depuis longtemps partantes (11^{ème}, 20^{ème}, 19^{ème}, 13^{ème}, 3^{ème}, 12^{ème}) + 10^{ème} (?), puis les bailleurs sociaux, gares et hopitaux, en premier, parallèlement aux mairies de ces arrondissements etc. = soit sur 1/3 du territoire parisien.

1°) Modèles et nombre de pigeonniers

.

L'Ambassade des pigeons - avec Brigitte Marquet, en tant que SPOV initialement - a participé au projet d'installation de quelque 9 sur les 12 pigeonniers à Paris, entre 2004 et 2010. (réunions en mairie, déplacements de pigeons, voir reportages sur notre site à la rubrique PARIS). Ceux-ci sont des pigeonniers d'entreprise et ils sont sur un pied. Leur contenant selon nos observations (mais vérifier auprès de la SREP) est au maximum de 90 pigeons et leur coût s'est élevé à 20.000 euros pièce, voire davantage. On estime à 80.000 le nombre actuel de pigeons dans Paris.

Depuis 2008, nous ne cessons de suggérer que l'on installe des pigeonniers en nombre « suffisant », entre **3 à 6 pigeonniers supplémentaires** par arrondissement cité, le contenant de tels pigeonniers devrait, cette fois, être d'au moins 150 pigeons. Ce seront donc des pigeonniers sur 4 pieds. Nous avons déjà repéré, avec les mairies concernées, plusieurs emplacements possibles.

En terme, budgétaire, il fallait que ces pigeonniers reviennent moins cher que les pigeonniers d'entreprise. Tout d'abord à la construction (1 fois) puis à l'entretien (toujours).

Voir nos projets déposés sur le site Budget participatif de la Mairie de Paris en 2015 et 2016, le premier avait été sélectionné mais hélas non voté (à 500 voix près sur 9.000 par les Parisiens. Ils sont en lien ci-dessous :

<https://idee.paris.fr/creation-de-pigeonniers-participatifs-paris>

[https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?](https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=2620)

[page=idee&campagne=C&idee=2620](https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=2620)

Voir également nos projets avec les Régies de quartier pour faire travailler à la construction et à l'entretien des personnes en insertion (Régie Paris Centre et Paris 11^{ème}) puis avec le CNAM, la mairie du 3^{ème} puis la régie de Quartier Paris Centre (extension possible vers les si « difficiles » Quartiers de l'Horloge et du Centre Pompidou).

Voir modèle de négociation auprès de gares SNCF avec la LPO IDF qui nous avait consultés précisément pour le choix d'emplacements de 2 pigeonniers autour de la Gare Montparnasse (projet rejeté par la Mairie du 15^{ème}, hélas !).

Concerne les gares de l'est, du Nord pour le 10^{ème} arrondissement, puis les gares d'Austerlitz (concerne le 13^{ème}) et de Lyon (concerne le 12^{ème}) où nous devrions pouvoir proposer les pigeonniers de toit, à l'exemple de ce qui se fait en Allemagne (photos à disposition).

Dans le 13^{ème} arrondissement de Paris là où nous avons choisi l'emplacement du pigeonnier, Parc de Choisy et vers lequel nous avons déplacé près de 150 pigeons, nous avons vu ensuite qu'il fallait en urgence au moins 2 pigeonniers supplémentaires (squares Berthe Morisot et Moulin de la Pointe) et intervenir à l'Hôpital de la Salpêtrière qui grouille de fils de poubelles laissés à terre, entravant d'innombrables pattes de petits pigeons (voir chapitre graines contraceptives, nourrissage et pattes blessées à la fin de cette « contribution »).

J'en profite pour parler des hôpitaux de tous les arrondissements concernés avec lesquels il faudra négocier et j'ajoute qu'il est indispensable d'associer les

bailleurs sociaux tels qu'HABITAT et les SIEMP dans tous les arrondissements où nous voulons faire installer des pigeonniers supplémentaires, de manière à pouvoir affirmer qu'il n'y a (véritablement) plus de captures de pigeons à Paris : ce serait au moins le cas dans le GRAND-EST...

2°) Pérennité de l' Entretien des Pigeonniers

L'entretien d'un pigeonnier consiste à remplacer les œufs par des leurres (facile) ou bien à les stériliser mécaniquement (il faut être spécialiste) puis à ôter les fientes et enfin à renouveler la nourriture. Les passages doivent donc être assurés au moins **une fois par semaine** car sinon on peut se retrouver avec des fœtus déjà formés (la vie arrive dans un œuf au bout de 4 à 5 jours). Attention à une 2^{ème} chose : le Code du travail n'autorise pas que l'on monte sur un escabeau de plus de 3 marches... Pour contourner cette dernière difficulté, nous avons pensé qu'une entreprise, telle la SREP, déjà agréée pour intervenir dans les pigeonniers, pourrait agir immédiatement, à condition qu'elle accepte un forfait global annuel rendant ainsi beaucoup moins cher l'entretien de chaque pigeonnier.

C'est ce qui s'est passé dans la Ville de Troyes où nous avons été appelés à réaliser une expertise de terrain (2^{ème} déplacement) en mai 2016. Nous savions qu'il y avait un pigeonnier installé, par la SREP. Or, la Ville de Troyes s'était proposée de faire stériliser plus de 200 pigeons, suite à de multiples plaintes. C'est bien pour empêcher cette horreur que nous avons pris la peine de réaliser une expertise, accompagnée de l'équipe municipale. Or, à la fin de ce long après-midi, la mairie nous avait appris qu'il fallait agir bcp plus vite à cause des plaintes. Elle a donc maintenu sa décision de faire stériliser (sans anesthésie adéquate) au moins 200 pigeons et ce, avant même la pose des 4 pigeonniers retenus.

Cette horreur a eu lieu malgré 50.000 signatures réparties dans 2 pétitions avec les témoignages du Professeur Courreau et celui de vétérinaires colombophiles + le soutien d'Allain Bougrain Dubourg, président de la LPO nationale.

J'avais dit en passant que la SREP qui avait installé ce 1^{er} pigeonnier à TROYES serait peut-être intéressée par l'entretien des 4 pigeonniers prévus. Eh bien nous avons appris que cela s'est passé ainsi. Le forfait d'entretien pour les 5 pigeonniers est très intéressant.

Si nous avons pensé faire travailler des personnes en insertion ou impliquer des bénévoles de la Protection animale, pendant longtemps, cela nous semble décidément aujourd'hui présenter trop de difficultés pour tant de pigeonniers à entretenir (formation, sérieux de l'implication, motivation et connaissance des animaux, ici des pigeons, connaissances des symptômes des maladies,

anticipation de celles-ci, limites et contraintes imposées par le Code du travail) mais cette solution reste idéale pour des villes bcp moins importantes que Paris. Précisons qu'il est rare que des employés de mairie se proposent pour faire un tel travail, cependant, nous avons pourtant des exemples où cela se fait très sérieusement. Une formation des employés de mairie dans ce domaine pourrait être une proposition très valable selon nous... ==> Voir un tel projet avec la Mission Animaux de la Ville de Paris ?

3°) Graines contraceptives, nourrissage sauvage et pattes blessées

Nous préconisons la **distribution immédiate de graines contraceptives** (Ornystéril, fabriquée par Laboratoires Biové), par des bénévoles de la Protection animale, devant le Centre Pompidou, au Quartier de l'Horloge, à la Porte St-Denis mais aussi dans d'autres gros lieux de nourrissage à Paris, au-delà donc du Grand-Est. ==> Objectif : plus de plaintes de riverains contre les pigeons et leurs prétendus « irréductibles » nourrisseurs à Paris !

Infos venant du labo fabricant de l'Ornistéryl = pour une distribution vers **400 pigeons** de 30 gr par jour de produit pendant 5 mois de l'année, sur 150 jours, en 2 périodes, d'avril à juin puis de septembre à octobre, il faudra compter **3.600 euros pour 1 an.**

Nous suggérons de faire construire des petits préaux (mobiles) aux endroits les plus « noirs » comprenant une mangeoire en hauteur.

Cette distribution ne devra pas être éternelle mais au moins durer le temps de l'installation en nombre suffisant de pigeonniers.

Remarques concernant le nourrissage sauvage : si le pain est mauvais pour les pigeons, ne pas trouver de graines l'est tout autant. Les pigeons granivores qui ont été domestiqués par les hommes ne mangent aujourd'hui que nos détritiques ou ce pain qui ne conviennent pas du tout à leur organisme. Nous pensons même que la plupart des maladies des pigeons sont dues à cette situation. Pour nous, les pigeons ont des maladies « de pauvres » (dénutrition et carences menant à paratyphose, paramyxovirose, e.a.) et leur mortalité est, selon nos observations, énorme, d'où le fait que leur population apparaisse stable... Nous pensons qu'il est indispensable de leur fournir des graines dans les pigeonniers, à raison de 30 à 40g par jour, par pigeon. Il est urgent d'informer les nourrisseurs que les pigeons doivent manger ce qui leur convient et il est, nous semble-t-il, souhaitable de cesser de culpabiliser les personnes qui leur donnent des graines actuellement. Donnons-leur dès aujourd'hui des graines contraceptives à distribuer à « leurs » pigeons ! Ces mêmes personnes seront tellement contentes qu'il y ait un jour des pigeonniers en nombre suffisant dans Paris et que l'on retire l'affiche « Si vous aimez les oiseaux, ne les nourrissez pas ». Puis que les pigeons soient en meilleure santé, que nous en trouvions moins de malades, de

blessés, d'écrasés... Et nous aussi, à l'Ambassade des pigeons, nous serons contents car nous considérons que l'affamation délibérée de ces oiseaux essentiellement granivores (un holodomor !) constitue, nous le pensons vraiment, une erreur, sinon un scandale.

Par contre, le problème reste entier, hélas, en ce qui concerne le nourrissage culturel de pain, très délicat à traiter. ==> chantiers de la Mission Animaux en perspective ?

Par ailleurs, s'il nous semble avoir obtenu que les liens des poubelles Vigilance Propreté soient supprimés dans Paris, (nous en sommes en tout cas sûrs à 100% en ce qui concerne la ville de SAINT ETIENNE avec laquelle nous montons un projet de pigeonniers, lettre à votre disposition), il en reste encore dans certains endroits, surtout dans les gares SNCF et RATP et il y a évidemment toutes les autres poubelles des particuliers puis les fils de retouche de couture, (terribles dans le quartier des magasins de prêt-à-porter chinois (75011) dans le quartier des coiffeurs (75010) + terribles fils de nylon des pêcheurs (Bois de Vincennes etc...). Tous ces liens, ces fils et ces cheveux sont à l'origine des moignons aux pattes des pigeons. Faire passer un message dans la presse, à l'Assemblée nationale => chantier Mission animaux (?)

L'Ambassade des pigeons souhaite vivement que la gestion éthique et durable de ces oiseaux devienne une « routine » que copieront toutes les autres villes de France avec bonheur. Elle remercie cordialement la Mairie actuelle de Paris d'avoir mis sur pied la 1^{ère} Mission Animaux.

Souhaitant un grand succès à cette Mission puis des contributions intéressantes, voire tout à fait complémentaires, vous remerciant de me faire parvenir un accusé de réception de celle-ci, espérant participer à la mise en œuvre d'une telle gestion de nos amis les pigeons.

Paris, le 18 juillet 2017

Brigitte Marquet
Présidente de l'Ambassade des Pigeons